

RENFORÇONS LES ASSOCIATIONS !

A Brest, le tissu associatif structure le quotidien de toutes et tous. Engagées dans les quartiers, ces milliers d'associations sont un bien commun précieux. Elles œuvrent au développement des solidarités et des dynamiques d'engagement comme levier d'émancipation. Elles sont l'expression de la démocratie, la garantie de celle-ci.

Cette richesse associative est une force. Saluons la place centrale qu'occupent les solidarités concrètes et l'engagement militant dans la dynamique d'éducation populaire portée par nombre d'associations brestoises afin de former des citoyens libres et responsables, émancipés, acteurs d'un projet de société de progrès social. Nous partageons ces valeurs et ces objectifs.

A l'heure où le Contrat d'Engagement Républicain provoque une telle levée de bouclier chez des acteurs du monde associatif qui

ont le sentiment de voir leur liberté attaquée, où l'État diminue les moyens alloués aux associations (ainsi qu'aux collectivités), nous n'insisterons jamais assez sur la nécessité d'une dynamique associative solide comme creuset démocratique et contrepouvoir au sein de notre société.

A Brest, nous avons construit des outils à rebours des logiques capitalistes.

Plutôt que la mise en concurrence, nous œuvrons aux coopérations, avec la Maison des associations ou les Assises de la Vie Associative et de l'Éducation Populaire.

Plutôt que la généralisation de l'appel à projets, nous veillons à ce que le conventionnement demeure la norme.

Plutôt que l'austérité, nous renforçons le soutien financier global aux associations.

Plutôt que la défiance, nous misons sur la confiance partagée, travail mené avec le

monde associatif autour d'une Charte d'Engagements Réciproques.

Le contexte difficile que la société traverse crée toujours plus de défis pour le monde associatif. Relevons-les ensemble ! Nous soutenons le monde associatif dans l'expression de sa diversité, nous soutenons les libertés associatives.

**Le groupe des élues et élus communistes
Eric Guellec, Mathilde Maillard, Jacqueline Héré,
Jean-Michel Le Lorc'h, Sandra Le Roux,
Taran Marec, Anne-Catherine Cleuziou,
Claudie Bournot-Gallou**